

Le 1er mai 2001

RÉGIME DE RETRAITE DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

AVIS AUX PARTICIPANTS

La présente est pour vous informer que le Comité de retraite a procédé le 14 février dernier à la formation d'un comité de travail sur l'analyse de la compétitivité du Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique. La Corporation a approuvé la formation du comité lors de la séance du Conseil d'administration du 5 avril 2001.

Les membres du comité de travail sont : MM. François G. Brière, Gérard Guérin, Richard Hurteau, Louis Lefebvre, André Séguin et André Tanguay. Mme Isabelle Poissant agit à titre de conseillère technique et le soussigné préside les réunions du comité de travail.

Le mandat du comité de travail se définit comme suit :

- Analyser la compétitivité du régime de retraite en le comparant avec d'autres régimes de retraite du secteur universitaire et du secteur public ;
- Établir les bonifications à apporter au régime et en établir les coûts ;
- Établir une politique d'affectation des surplus et de résorption des déficits ; et
- Présenter les moyens retenus par les membres du comité de travail pour rendre le régime compétitif.

Le Comité de retraite vous informera de l'évolution de ce dossier.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer la mise en place du site web du Régime de retraite. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante :

<http://www2.polymtl.ca/retraite/>.

Le Président du Comité de retraite,
François Morin